

FICHE TECHNIQUE – Maison Noël-Wilson

ADRESSE

409, chemin Monk

NOM USUEL/CONSTRUCTION

Maison Noël-Wilson (1925 selon le rôle d'évaluation foncière)

USAGE D'ORIGINE

Maison de ferme

USAGE ACTUEL

Résidence

ARCHITECTE/ENTREPRENEUR/CONSTRUCTEUR

Inconnus

CADASTRE ANCIEN ET RÉNOVÉ/VALEUR FONCIÈRE

Terrier de 1807 : n° 3

Cadastre de 1874 : lot n° 3

Lot actuel : n° 4589771

Valeur foncière : terrain : 342 100 \$; bâtiment : 247 500 \$; Immeuble 589 600 \$ (rôle 2014-2016)

SUPERFICIE DU TERRAIN/ZONAGE : 7635,10 m²

SUPERFICIE DU BÂTIMENT : 232,70 m²

STATUT

Aucun.

PROPRIÉTAIRES ACTUELS

Marleau, Josiane et Léger, Martin

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

TYPE

Le type correspond à la maison québécoise néoclassique.

TOIT ET OUVERTURES

Traditionnellement, le toit à deux versants est de pente moyenne. Il y a de nombreuses ouvertures, parfois assez grandes, souvent symétriques. Elles sont aussi souvent placées dans le mur pignon. Des lucarnes permettent de faire entrer la lumière.

REVÊTEMENT

Il se peut que la maison ait gardé plusieurs années son seul revêtement de bois, avant d'y ajouter de la brique.

CARACTÉRISTIQUES

Une cuisine d'été est adossée à la maison. Elle a été modifiée au fil des ans, mais non démolie. Généralement, les maisons de ce type possèdent une grande galerie qui court sur la façade. Il se peut que dans ce cas-ci, la galerie ait été construite bien après le toit à coyau. Une grange encore debout fait partie de l'ensemble. Bien que sérieusement endommagée, elle rappelle la vocation agricole du secteur.

VALEURS

Valeur d'ancienneté : maison dite construite en 1925, mais il est possible que la structure en bois soit plus ancienne et que 1925 corresponde à son revêtement en briques, comme c'est le cas de deux autres maisons du même secteur.

Valeur historique et architecturale : maison ancestrale de la branche Wilson issue de Maxime Wilson (1835-1915). Du côté nord de l'île, ce sont des maisons de pierre qui sont construites, ce qui n'est pas le cas ici. Cela lui donne d'autant plus de valeur.

Valeur contextuelle: au bord du chemin Monk, ancien chemin menant au domaine seigneurial.
http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8817,99655588&_dad=portal&_schema=PORTAL

État de conservation et intégrité : récemment restaurée. Galerie refaite. Annexe ajoutée un peu en retrait.

PHOTOS



Maison Noël-Wilson, avant restauration.
Photo Bernard Pouliot, 2001.



Maison Noël-Wilson, façade sud et pignon,
après restauration.
Photo André Wilson, 2015.

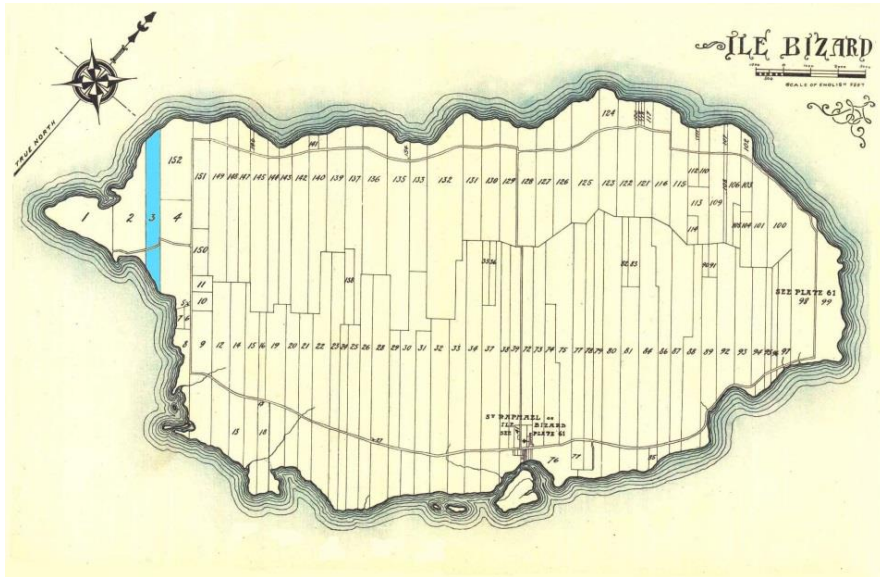


Maison Noël-Wilson avec son annexe. Photo André Wilson, 2015.



Grange de ferme de Noël Wilson.
Photo Bernard Pouliot, 2001.

PLAN DU LOT 3 DANS LE CADASTRE DE 1874



INFORMATIONS HISTORIQUES

Noël Wilson (1863-1937) est fils de Maxime Wilson 1835-1915). Ce dernier, marié en 1855 avec Adéline Paquin, achète, en 1861, le lot n° 3 de Joachim Proulx et Josette Charlebois, mais il n'en prend possession qu'en mars 1862. Le lot comprend alors 3 x 26 arpents, soit 78 arpents en superficie, entre la rivière des Prairies et le lac des Deux Montagnes, avec maison, grange et autres bâtisses. En 1891, Maxime Wilson et Adéline Paquin font donation du lot à leur fils Noël Wilson, à l'occasion de son mariage avec Léonie Berthiaume, tout en continuant à vivre dans la maison avec la famille de Noël, au moins jusqu'en 1911. En 1919, Noël Wilson et Léonie Berthiaume font à leur tour donation du lot n° 3, des bâtiments, du mobilier, du matériel agricole et des animaux de la ferme, à leur fils Omer Wilson (1894-1962), célibataire, tout en se réservant la jouissance de l'immeuble et du mobilier jusqu'à la mort du dernier survivant. En 1957, Omer Wilson vend la terre, mais il se réserve la maison, les dépendances et leur emplacement. Il y habitera jusqu'à sa mort en 1962. Le bâtiment a été récemment restauré et une annexe y a été ajoutée sur le côté ouest de l'ancienne maison.

Il existait déjà une grange sur cette terre en 1781. Il y en avait une aussi lorsque Maxime Wilson en a fait l'acquisition en 1861. Mais nous ne savons pas s'il s'agissait de l'ancienne grange qui figure encore sur cette terre, près de la maison (photo ci-dessus).

CHRONOLOGIE D'OCCUPATION

1740 – **Concession de 10 arpents sur toute la largeur de l'île Bizard, par la famille Bizard-Dubuisson à Jean-Baptiste Daguihle**, alors major de Montréal mais qui était l'agent de la famille pour les premières concessions dans l'île Bizard, Notaire Joseph Charles Rimbault, 1728-05-06.

1769 – **Vente de la concession de 10 arpents par les héritiers Daguihle à Pierre Foretier**, marchand et seigneur de l'île Bizard,. Notaire Pierre Panet, 1769-08-04.

1773 - **Concession par Pierre Foretier Foretier à Louis-Joseph Soupras**, notaire, du n° 3 avec le n° 2 et une partie du n° 4. : 10 arpents 3 perches et 6 pieds de terre de front sise au-dessus des rapides de l'île Bizard sur toute la largeur qui se trouve sur la traverse de l'île, tenant d'un bout par devant à la rivière des Prairies, d'autre bout par derrière à la rivière Jésus. Notaire Pierre Panet, 1773-03-02.

1773 – **Vente par Louis-Joseph Soupras à Eustache Rouleau** : une terre de sept arpents de front sur toute la profondeur de la traverse de l'île, tenant d'un bout sur le devant à la rivière des Prairies, par derrière à la rivière

Jésus ou lac des Deux Montagnes, joignant d'un côté à Paul Rouleau, d'autre côté aux terres non concédées . L'acquéreur était en possession de cette terre depuis 1769.

1781 - Frederic Haldimand, gouverneur général de la province de Québec.

Aveu et dénombrement de Pierre Foretier pour l'île Bonaventure, vulgairement appelée l'île Bizard : Eustache Rouleau, terre de 7 arpents de front sur 15 arpents de profondeur, pour une superficie de 120 arpents, dont 30 en culture, 6 en prairies, 84 en bois debout, avec une maison et une grange.

1789 - **Vente par Eustache Rouleau à Gabriel Brazeau**, père. Notaire Louis-Joseph Soupras, 1789-06-06.

1798 - **Donation par Jean-Baptiste Blaignier et son épouse, Françoise Brunet, veuve de Gabriel Brazeau, à Gabriel Brazeau, leur fils et beau-fils** : juste moitié indivise d'une terre sise en haut de l'île Bizard, de 3 arpents de front sur la profondeur de la traverse de l'île, tenant d'un bout à la rivière des Prairies, d'autre bout au lac des Deux Montagnes, d'un côté au nord-est à la terre de Jean-Baptiste Brunet, de l'autre côté à celle de Luc Laciseraye, avec la moitié indivise des bâtiments, terre dont l'acquéreur est en possession depuis environ 6 ans. Avec réserve de logement des parents dans la maison et contre pension viagère. Notaire Pierre-Rémi Gagnier, 1798-09-01.

1798 - **Échange entre Gabriel Brazeau fils et Joseph Brisebois. Gabriel Brazeau cède à Joseph Brisebois** : terre du haut de l'île Bizard, de 3 arpents de front sur la profondeur de la traverse de l'île, tenant d'un côté au nord-est à la terre de Jean-Baptiste Brunet, de l'autre à celle de Luc Laciseray, d'un bout à la rivière des Prairies, d'autre bout au lac des Deux Montagnes. Gabriel Brazeau acquiert en échange une terre sise au nord-est de la côte Saint-Joseph. Notaire Pierre-Rémi Gagnier, 1798-09-01.

1803 - **Vente par Joseph Brisebois à Jean-Baptiste Poudret dit Lavigne**. Notaire Louis Thibaudeau, 1803-11-17.

1807 - Jean Baptiste Poudret dit Lavigne possède cette terre qui contient 3 arpents de front sur 28 ½ de profondeur, ce qui fait 75 arpents en superficie et doit payer, chaque année, au 11 novembre, 1 minot 17 pots ½ de bled, 3 livres 15 sols tournois en argent et 6 sols de cens. Livre terrier de Pierre Foretier.

1808 - **Vente par Jean-Baptiste Poudret dit Lavigne et Marguerite Lauzon, son épouse, à Jean-Baptiste Brunet** : terre située au haut de l'île Bizard, de 3 arpents de front sur la profondeur de la traverse de l'île, tenant devant à la rivière des Prairies, derrière au lac des Deux Montagnes, d'un côté à l'acquéreur et d'autre côté à Pierre Rollin, avec maison, grange et autres bâtiments. Notaire Louis Thibaudeau, 1808-02-12.

1812 – **Échange entre Jean-Baptiste Brunet et Joachim Proulx**. Notaire Joseph Mailloux, 1812-01-25.

1815 - **Donation par Joachim Proulx (1751-1838) et Josette Brabant (1761-1851) à leur fils Joachim Proulx (1790-1862)**. Notaire Joseph Payment, 1815-01-08.

1816 – Contrat de mariage de Joachim Proulx fils et Josephthe Charlebois. Le futur époux déclare qu'il possède une terre qu'il a eue de ses père et mère, de 3 x 26 arpents, tenant par devant à la rivière des Prairies, par derrière au lac des Deux Montagnes, Notaire Frédéric-Eugène Globensky n° 3, 1816-01-08.

1831 – Recensement gouvernemental : Famille de Joachim Proulx de 14 personnes. Terre occupée, 72 arpents, dont 66 en culture; production : 72 minots de blé, 20 minots de pois, 50 minots d'avoine, 50 minots de pommes de terre; bétail : 8 bêtes à cornes, 1 cheval, 7 moutons et 6 cochons.

1844 – Recensement paroissial :

Famille de Josephthe [Marie-Rose] Brabant, 83 ans, veuve de Joachim Proulx, rentière : Rose Proulx, 60 ans, vieille fille. Famille de Joachim Proulx, 53 ans, cultivateur, et Josephthe Charlebois, 47 ans : Anastasie, 26 ans; Élie, 20 ans; Christine, 17 ans; Ursule, 15 ans; Marcelline, 10 ans; Émélie, 7 ans; Zoé, 1 ½ an.

1845 - **Donation par Joachim Proulx et Josephthe Charlebois à leur fils Elie Proulx** (B. 1824) et son épouse, Elmire Proulx dit Clément, d'une terre située dans l'île Bizard, de la contenance de 3 x 27 arpents, tenant par devant à la rivière des Prairies, en profondeur par le lac des Deux Montagnes, d'un côté au nord-est à Jean-Baptiste Boileau, d'autre côté au sud-ouest à Isidore Proulx dit Clément, bâtie d'une maison en bois, d'une grange et autres bâtiments. Les donateurs se réservent la moitié sud-ouest de la maison, avec la partie de la cave et du grenier qui y correspondent.» Notaire François-Hyacinthe Brunet, n° 458, 1845-09-02.

1851 – Recensement gouvernemental :

Famille d'**Élie Proulx**, 27 ans, cultivateur, et **Elmire Proulx**, 28 ans : Élie, 4 ans; Célestin, 3 ans; Mélina, 2 ans; Céline, 1 an; Joachim Proulx, 57 ans, rentier; Josephthe Charlebois, 56 ans, rentière; Larose Proulx, 58 ans, rentière; Anasthasie Proulx, 30 ans; Marcelline Proulx, 17 ans; Émélie Proulx, 13 ans; Zoé inconnue, 9 ans. Maison en pièces d'un étage, logeant 1 famille.

Terre de 84 arpents occupés, 69 arpents en culture, 35 ½ arpents ayant produit en 1851, 33 ½ arpents en pâturage, 15 arpents en bois debout; 12 arpents en blé : 100 minots; 8 arpents en pois : 80 minots; 10 arpents en avoine : 200 minots; 2 arpents en sarrasin : 50 minots; 1 ½ arpent en blé d'inde : 60 minots; 2 arpents en patates : 200 minots; 54 minots de carottes; 3 minots de fèves; 2 000 bottes de foin; 50 livres de laine; 12 verges d'étoffe foulée; 36 verges de flanelle; 2 quintaux de lard. Bétail : 5 bœufs ou taureaux, 2 vaches laitières, 2 veaux ou génisses, 2 chevaux, 6 moutons, 4 cochons.

1857 – Cadastre abrégé de la seigneurie : Élie Proulx. La terre comprend 78 arpents.

1861 – **Vente par Élie Proulx à Maxime Wilson** : terre de 3 x 26 arpents entre la rivière des Prairies et le lac des Deux Montagnes, avec maison, grange, écurie et autres bâtisses. Notaire J. Filiatrault n° 1139, 1861-11-22. Maxime Wilson n'occupera la propriété qu'en 1962.

1874 – Livre de renvoi du cadastre officiel : lot n° 3 attribué à Maxime Wilson.

« Borné en front vers le sud-est par la rivière des Prairies, en profondeur vers le nord-ouest par le lac des Deux Montagnes, d'un côté au sud-ouest par le n° 2 et de l'autre côté au nord-est par les lots n° 4 et 152, contenant 2 arpents 5 perches de largeur sur 28 arpents de profondeur dans une ligne, formant 62 arpents et 50 perches en superficie (62,50) en y comprenant le chemin public qui le traverse.»

1887 – Recensement paroissial : Famille de Maxime Wilson, 51 ans, cultivateur, et Adéline Paquin, 51 ans : Adelneige, 23 ans; Noël, 21 ans; Alexis, 19 ans. Famille de Godefroy Wilson, 27 ans, journalier, et Alzina Théoret, 20 ans.

1891 – **Donation de Maxime Wilson à Noël Wilson** du lot n° 3, avec maison, grange et autres bâtiments, du mobilier, des animaux et du matériel agricole. Notaire J.A. Charet, 1891-10-24. Enregistrement n° 66452, Hochelaga Jacques-Cartier

1901 – Recensement gouvernemental : famille de Maxime Wilson, 65 ans, cultivateur, et Adéline Paquin, 66 ans. Famille de Noël Wilson, cultivateur, 36 ans, et Léonie Berthiaume, 35 ans : Arthur, 8 ans; Omer, 6 ans; Ernestine, 3 ans; Ovide et Orille, 1 ½ an. Une maison de 5 chambres. Terre de 84 acres; 7 dépendances.

1911 – Recensement gouvernemental : Famille de Maxime Wilson, 73 ans, et Adéline Paquin, 73 ans.

Famille de Noël Wilson, 48 ans, et Léonie Berthiaume, 48 ans : Arthur, 18 ans, Omer, 16 ans; Ernestine, 13 ans; Albani, 6 ans.



Noël Wilson, 1863-1937, Léonie Berthiaume, 1864-1944, et leurs enfants : Arthur et Ernestine. Photo vers 1915. Auteur inconnu.

1929 – **Donation par Noël Wilson et Léonie Berthiaume** à leur fils Omer Wilson du lot n° 3, avec maison, grange et autres bâtiments, mobilier, animaux de ferme, matériel agricole et voitures. Les donateurs se réservent la jouissance de l'immeuble et du mobilier jusqu'au décès du dernier survivant d'eux deux. Notaire J. Emilien Cardinal n° 816, 1919-06-15. Enregistrement n° 215 969, Montréal.

1957 – **Vente par Omer Wilson à Immeubles île Bizard Ltée**, du lot n° 3, avec réserve par le vendeur, sur le côté nord-ouest du chemin, de 1 ½ x 1 ½ arpent, avec la maison, ses dépendances et une grange. Notaire Marc Leroux n° 8159, 1957-03-20, Enregistrement n° 1 261 820.

1963 - **Vente par la succession d'Omer Wilson à Georges D. Charbonneau** d'un emplacement faisant partie du lot n° 3, situé sur le côté nord-ouest du chemin public, avec une maison et dépendances, portant le n° 409, chemin Monk. Notaire Rodolphe Gilbert n° 1247, 1963-09-20. Enregistrement n° 1 700 323 Montréal.

1988 – **Vente par Georgette Poitras à Madeleine Bouchard**, Notaire Maurice Ruel, 1988-06-10. Enregistrement n° 4 033 685 Montréal.

2002 – **Vente par Madeleine Bouchard à Josiane Marleau et Martin Léger** d'un emplacement faisant partie du lot n° 3 d'une superficie de 7 635 m², avec une maison portant le n° 409, chemin Monk. Notaire Jean-Yves Lebeau, 2002-11-04. Enregistrement n° 10 142 877 Montréal.

Version 2016-09 EL-FC